

De trois à onze vaccins obligatoires : quel intérêt ?

J. Gaudelus

Service de pédiatrie, CHU Jean-Verdier, Bondy, université Paris-XIII

Après la mise à disposition de l'eau potable, la vaccination est certainement l'un des moyens les plus efficaces de prévention ; elle a démontré son efficacité sur la morbidité et la mortalité en matière de maladies infectieuses. Le maître mot dans la communication sur les vaccins devrait être la protection. C'est loin d'être le cas. Il est vrai que les effets indésirables font beaucoup plus d'audience, surtout quand on les inscrit dans une théorie du complot qu'auraient élaborée de longue date les médecins et l'industrie pharmaceutique pour faire de l'argent. L'objectif premier de la vaccination est et reste donc la protection des sujets vaccinés. Cette protection peut avoir une dimension individuelle et une dimension collective, ce qui n'est pas le cas de tous les vaccins. Comme tout produit biologique efficace, les vaccins peuvent être responsables d'effets indésirables plus ou moins fréquents et plus ou moins graves. Les vaccins font partie des « médicaments » les mieux surveillés au monde, et il faut encourager tout progrès dans ce domaine.

La réponse à cette question ne peut donc reposer que sur des études concernant l'efficacité et la tolérance des vaccins ainsi que le contexte épidémiologique de la vaccination, ces études permettant d'évaluer le rapport bénéfice-risque à la fois individuel et collectif de chaque vaccin. Souhaitons qu'en matière de cancérologie la vaccinologie ait un aussi bel avenir que ce qu'elle a démontré en matière de pathologies infectieuses. Nous insisterons sur les messages que nous considérons comme pouvant aider à démontrer l'intérêt de vacciner, en particulier pour les vaccins qui deviendront obligatoires dès le 1er janvier 2018, c'est-à-dire les vaccins du calendrier vaccinal jusqu'à deux ans.